



## CODIR GESMA du 15/01/2026 de 20h00 à 22h00 à Marcel Pierre **Compte-Rendu**



Présents : François Boerkmann, Cyrille Chassaing, Yvon Chevalerias, Michel Delage, Anthony Folmer, Angélique Gaumont, Pascal Giraud, Christian Jouin, Salmi Lachgar, Jean-Marie Noël.

Absents excusés : Marc Mounier, Estelle Guillard.

### Validation du dernier CR de Codir

---

- Le Compte-rendu du Codir du 11 décembre 2025 est validé à l'unanimité des présents.

### Point adhésions :

---

- Nous sommes actuellement hors licences passagers 175 adhérents au GESMA.
- En cas de nouvelle demande tardive, elle devra être validée par le Codir.

### Point formations :

---

- L'ensemble des formations (Initiateurs, N3, N2, N1 et Plongeur Or) se passent très bien.
- Les dates des sorties et validations sont maintenant inscrites au calendrier du GESMA
  - N1 et Plongeur Or : 29 au 31 mai 2026
  - N2 : 11 au 14 juin 2026 et 25 au 28 juin 2026
  - N3 : 7 au 10 mai 2026 et 22 au 24 mai 2026

### Minibus :

---

- La carte grise est en cours de renouvellement → c'est François Boerkmann qui s'en charge
- Rappel suite à question posée en séance : l'emprunt du minibus du club est possible pour tout adhérent du club au tarif de 0.40€ par km parcouru.

### Commission Matériel :

---

- Les besoins principaux ont été pourvus
- Pour des raisons de sécurité et de conformité au règlement, le Codir demande à la Commission du Matériel d'arriver au plus tôt à une révision de nos détendeurs tous les 3 ans maximum et de faire en sorte qu'au fur et à mesure des renouvellements, nous ayons la compatibilité souhaitée entre premier et deuxième étage d'un même détendeur.
- Avancement remise des clés : RAS

# GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : rue Marcel Pierre 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Delage, 7 résidence le vallon des rochers, 16400 Puymoyen

## TIV et galette le 17 janvier 2026

---

- TIV : 24 personnes se sont inscrites pour la séance annuelle de révision de nos blocs. Merci à tous pour cette aide significative
- Galette : une centaine de personnes sont inscrites pour cette soirée conviviale.

## Forum du sport

---

- Le Grand Angoulême organise une réunion le Mercredi 28 janvier 2026 à 18h00 (GrandAngoulême, Salle du Conseil, 25 Boulevard Besson Bey16000, Angoulême) pour faire le bilan du dernier forum. Yvon Chevalérias représentera le GESMA et une deuxième place est disponible si une autre personne du club est intéressée (contacter pour cela Michel Delage ou Yvon Chevalérias).
- Le Forum du Sport 2026 devrait avoir lieu les 5 et 6 septembre 2026 (à confirmer) et Yvon en assurera l'organisation pour le GESMA. A noter que nous aurons besoin de bras pour installer le stand la veille et le déménager en fin d'après-midi le dimanche. Nous vous solliciterons à ce moment-là. De même nous vous inviterons à participer à la tenue du stand sur ces deux jours.

## Relations avec Nautilus

---

- Une réunion d'information concernant « les travaux de reprise des couvertures de l'espace aquatique » aura lieu le 19 janvier prochain. Michel Delage sera présent.
- Les travaux de réparation de la rampe de gonflage sont budgétés et devraient être réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2026. En attendant, malgré la fuite, le gonflage est opérationnel.
- La difficulté de manœuvre de l'obturateur de la fosse a été pris en charge par Nautilus qui devrait traiter ce problème durant l'arrêt technique du 9 au 22 février prochain.

## Soirée PSP du CODEP16 le 28 février 2026

---

- Après confirmation par Estelle Guillard qui en assure l'organisation, le 28 février 2026 en soirée aura lieu une rencontre de Plongée Sportive en Piscine. Elle réunira les 5 clubs du Comité Départemental.
- Vous serez prochainement informé des détails.

## Nettoyage de la Charente

---

- Le GESMA souhaite relancer cette initiative à la fois citoyenne et environnementale. Elle aurait lieu vraisemblablement au début de l'automne 2026.
- Nous souhaiterions y associer à nouveau le CSAR et les deux Présidents des clubs en discuterons lors la prochaine réunion du Codep16 le 29 janvier 2026.
- De plus nous pensons qu'une personne non membre du Codir du GESMA serait bienvenue pour partager l'organisation avec une personne du CSAR si ils sont d'accord.

**GESMA**

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : rue Marcel Pierre 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Delage, 7 résidence le vallon des rochers, 16400 Puymoyen

## Changement de logo

---

- Anthony a présenté 11 projets de nouveau logo pour notre club. Ils sont tous de très bonne facture et pertinents dans la représentation du club.
- 5 d'entre eux ont d'ores et déjà retenu notre attention.
- Un délai supplémentaire est accordé pour recueillir d'éventuelles nouvelles propositions.
- La pré-sélection sera effectuée lors du prochain Codir pour la soumettre ensuite aux adhérents qui décideront de la version finale retenue.

## Vie du club

---

- Le BBQ de fin d'année aura lieu le jeudi soir 18 juin 2026 selon le même principe que l'an passé. Lorsque la salle sera réservée, nous vous communiquerons plus de détails.

## Tour de table (Tous)

---

- RAS

### **Secrétaire du GESMA :**

**M. Boerkmann F**

### **Le président du GESMA :**

**M. Delage M**

# GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : rue Marcel Pierre 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Delage, 7 résidence le vallon des rochers, 16400 Puymoyen